



## Territoires zéro chômeur de longue durée<sup>1</sup>

Lancé par ATD Quart Monde, rejoint par d'autres acteurs de la lutte contre l'exclusion (Emmaüs France, Le Secours catholique, Le Pacte civique, La Fédération des acteurs de la solidarité...), le projet Territoires zéro chômeur de longue durée est expérimenté dans 10 territoires de 5 000 à 10 000 habitants depuis janvier 2017, dans le cadre d'une loi d'expérimentation votée à l'unanimité par le parlement le 29 février 2016. Objectif : montrer que personne n'est inemployable et que grâce à la mobilisation collective, l'économie peut être au service de l'humain et de la planète, à condition que les plus éloignés de l'emploi soient au cœur de la démarche.

### Une expérience novatrice pour en finir avec le chômage de longue durée

Reposant sur trois intuitions – personne n'est inemployable, c'est pas l'argent qui manque et ça n'est pas le travail qui fait défaut – le projet Territoires zéro chômeur de longue durée est une expérimentation novatrice pour en finir avec le chômage de longue durée. Le projet repose sur la création d'emplois grâce à des Entreprises à But d'Emploi (EBE), qui embauchent – sur la base du volontariat – des **chômeurs** de longue durée en CDI, au SMIC et à temps choisi, afin de réaliser des travaux utiles localement mais non réalisés car jugés peu rentables pour le marché classique.

Ces entreprises particulières sont financées, pour l'essentiel, par la réaffectation des coûts et des manques à gagner liés la privation durable d'emploi. Des coûts estimés à au moins 43 milliards d'euros annuels, soit au moins 18 000 euros par an et par personne durablement privée d'emploi, dans [une étude publiée par ATD Quart Monde](#) en 2015.

### 6 principes fondamentaux

Territoires zéro chômeur de longue durée s'appuie sur la combinaison de six principes :

- **L'exhaustivité territoriale** : un emploi doit pouvoir être proposé à toutes les personnes privées durablement d'emploi volontaires du territoire. Les personnes concernées par l'expérimentation sont les demandeurs d'emploi, quel que soit le motif pour lequel leur contrat de travail a pris fin, qu'elles soient inscrites ou non sur la liste établie par Pôle emploi. Elles doivent être privées d'emploi depuis plus d'un an et domiciliées depuis au moins six mois dans l'un des territoires participant à l'expérimentation.

---

1 Voir <https://www.atd-quartmonde.fr/nos-actions/projets-pilotes/territoires-zero-chomeur/>

#### Contact à Clermont-Ferrand

Thierry Viard, Comité ATD Quart Monde Puy de Dôme

[thierry.viard@atd-quartmonde.org](mailto:thierry.viard@atd-quartmonde.org)

07 81 77 93 42

- **L'embauche non sélective** : l'emploi est produit en fonction des savoir-faire, des envies, des possibilités des personnes et de leur date de candidature.
- **La qualité de l'emploi** : l'objectif est double. Apporter d'emblée une sécurité à ceux qui subissent le plus durement la pénurie d'emploi avec le recours au CDI. Permettre à chacun d'être acteur de l'animation de l'entreprise à but d'emploi (EBE).
- **L'emploi à temps choisi** : les personnes embauchées choisissent leur temps de travail.
- **L'emploi-formation** : l'emploi proposé aux personnes doit leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences. Le caractère formateur de cet emploi doit donc toujours être garanti : montée en compétences sur un poste de travail donné, mobilité professionnelle au sein de l'entreprise, formation continue...
- **La création nette d'emplois** : les EBE doivent s'attacher à proposer des emplois supplémentaires sur le territoire en articulation avec le tissu économique local.

## Où en est-on ? <sup>2</sup>

[La loi du 29 février 2016](#) a permis à 10 territoires d'expérimenter le droit à l'emploi lors de la première étape expérimentale (2016-2021). Avec l'adoption de la [loi du 14 décembre 2020](#), s'ouvre la deuxième étape qui prolonge l'expérimentation pour 5 ans (2021-2026) et l'élargit à, au moins, 50 nouveaux territoires.

Ruraux ou urbains, ils comptent entre 5 000 et 10 000 habitants.

**Au 11/07/2023, les 58 territoires expérimentaux emploient 2 183 personnes dans 64 EBE.**

---

2 Voir <https://etcl.d.fr/les-territoires/>

## Le projet TZCLD de Thiers

Extrait du Blog<sup>3</sup> de Laurent Grandguillaume – 22 juillet 2022

### **Thiers<sup>4</sup>, un phare pour Territoires zéro chômeur de longue durée : le pari gagné d'une relocalisation industrielle en France -**

Ce fut un grand plaisir que de visiter les 4 entreprises à but d'emploi du territoire de Thiers dans le Puy-de-Dôme. (...)

Ce sont plus de 200 personnes qui ont été embauchées dans les 4 EBE de Thiers. C'est un véritable succès. Mais au-delà du nombre, j'ai pu échanger avec des personnes heureuses d'avoir rejoint ce projet, retrouvant un sens, une reconnaissance.

Les activités développées sont multiples :

**Actypoles Thiers** : Activités solidaires : Garage, mobilité, déménagement. Activités Circulaires : Fabrication de couches lavables (Marque [Bébés Lutins](#)), Création d'objets et de mobiliers issus de matières recyclées, reconditionnement informatique, recyclage de vélos,... Actypoles-Thiers porte en lien avec la [Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne \(TDM\)](#) l'implantation d'une recyclerie. Activités Environnement : Espaces Verts en lien avec les services techniques de la ville de Thiers, prestation de broyage en lien avec TDM pour réduire l'apport de déchets verts en déchetterie.

**Inserfac-EBE** : Activités de sous-traitance industrielle: Fil à couper le fromage en lien avec l'entreprise [Fischer et Bargoin](#) et l'ESAT Guy Chalard, conditionnement de bouchon en lien avec Actilam. /Autour du Livre : Couverture de livre pour la médiathèque de Thiers, recyclage de livres, bibliothèque de rue. /Biodéchets : Fabrication, gestion et distribution de compost en lien avec Thiers Dore et Montagne. /Lavage de sièges, tapis et matelas.

**La Ferme de Lucien** : C'est un projet d'exploitation agricole biologique dont l'objectif est d'approvisionner, en produits bio et locaux, les cantines scolaires du territoire (Ville de Thiers et Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne) mais aussi les autres services collectifs (Ephad). Il s'agit d'une reprise d'exploitation agricole ayant une production maraîchère et un élevage de volaille.

**Thiers Entreprise** : Activité de relocalisation de Couture : confection de Ballons peluches (société Plush Ball) / Couture : conception et fabrication d'habits adaptés (projet en développement pour 2022-2023). Démantèlement des ouvrants.

J'évoquais dans mon dernier article la question des savoirs expérimentaux. Force est de constater qu'ils sont aussi mobilisés dans ce territoire avec la relocalisation d'une activité de production qui était localisée en Chine. Ce sont trente couturières qui ont été formées (ou en cours de formation) qui ont ainsi pu retrouver un emploi sur cette activité industrielle. Comme quoi, Territoires zéro chômeur de longue durée, c'est aussi la possibilité de relocaliser des activités industrielles dans nos territoires !

---

3 <http://www.grandguillaume.net/2022/07/thiers-un-phare-pour-territoires-zero-chomeur-de-longue-duree-le-pari-gagne-d-une-relocalisation-en-france.html>

4 Le projet TZCLD de Thiers a démarré en avril 2017

## **« Le 20 juin 2022, Gerzat et Clermont-Ferrand (Les Vergnes) décrochent l’habilitation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD) <sup>5</sup>**

Gerzat et une partie du quartier des Vergnes à Clermont-Ferrand ont reçu leur habilitation pour intégrer pendant cinq ans l’expérimentation nationale Territoire zéro chômeur de longue durée. Une bonne nouvelle synonyme de création d’emplois, d’embauches en CDI et de retombées économiques intéressantes pour le territoire.

Grâce à leur projet ambitieux, la candidature portée par Clermont Auvergne Métropole, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, la Ville de Gerzat et la Ville de Clermont-Ferrand vient de recevoir l’habilitation pour lancer l’expérimentation. Un coup de pouce pour ce territoire qui recense actuellement plus de 1.220 personnes au chômage de longue durée.

### **Personne n’est inemployable**

Attendant à la ville de Gerzat, les Vergnes fait partie des quartiers prioritaires de Clermont-Ferrand. Ces deux zones que les projets de renouvellement urbain de la Métropole rapprocheront à horizon 2030, ont coché toutes les cases pour être habilité Territoire zéro chômeur. À noter que seule la rue du Château-des-Vergnes est concernée par l’expérimentation.

Ciblant en priorité les demandeurs d’emploi de plus d’un an, résidant sur le territoire depuis plus de six mois, le dispositif a pour ambition d’éradiquer le chômage de longue durée. Pour ce faire, l’expérimentation s’appuie sur la création d’Entreprises à but d’emploi (EBE) qui ont la particularité de pouvoir proposer plusieurs métiers au sein d’une même structure.

### **63 volontaires**

Actuellement, 63 personnes (42 femmes et 21 hommes) participent à l’expérimentation. Ces demandeurs d’emploi, aux parcours de vie très différents, travaillent depuis 9 mois avec l’équipe qui a monté le dossier et l’ensemble des partenaires du monde du travail, de l’insertion et de la solidarité. En donnant leurs expertises et leurs avis, ils ont permis de cibler entre autres les activités à développer sur le territoire.

Pour qu’aucun élément ne soit un frein à la reprise d’une activité professionnelle, les EBE tiennent compte des contraintes ou des restrictions de santé des salariés en proposant des postes sur-mesure avec, si besoin, des emplois du temps variables. Par ailleurs, aucun diplôme ou expérience ne sont exigés aux candidats. »

**Trois entreprises à but d’emploi ont été créées depuis l’habilitation du territoire : Insercoop, Job’EBE et Jardins solidaires. Entre le 4 octobre 2022 et le 2 mai 2023, 27 CDI ont été signés dans les 3 EBE.**

---

<sup>5</sup> Voir <https://www.ville-gerzat.fr/gerzat-et-clermont-ferrand-les-vergnes-decrochent-lhabilitation-territoire-zero-chomeur-longue-duree-tzcl/>